

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 096/2022

A la Société **JOBAS BUSINESS**

Après avoir reçu le contrat du marché n°10.06/CAB/COM.PROV/DERU/H-KAT/2021, conclu avec le Commissariat Provincial en Charge du Développement Rural, pour un montant total hors taxe de francs congolais six cent quarante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-six mille deux cent six, nonante centimes (CDF 645 486 206,90) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 24/05/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général